TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.



OU UN PAPIER?

DANS LE BAC DETRI 2

INUTILE
DE LAVER
L'EMBALLAGE
IL SUFFIT DE

BIEN LE VIDER

(3)

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC





À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE













Ordures ménagères



Objets en plastique





AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune









Contact: 05 56 62 27 70 - www.sictomsudgironde.fr



sictΩm



En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.



